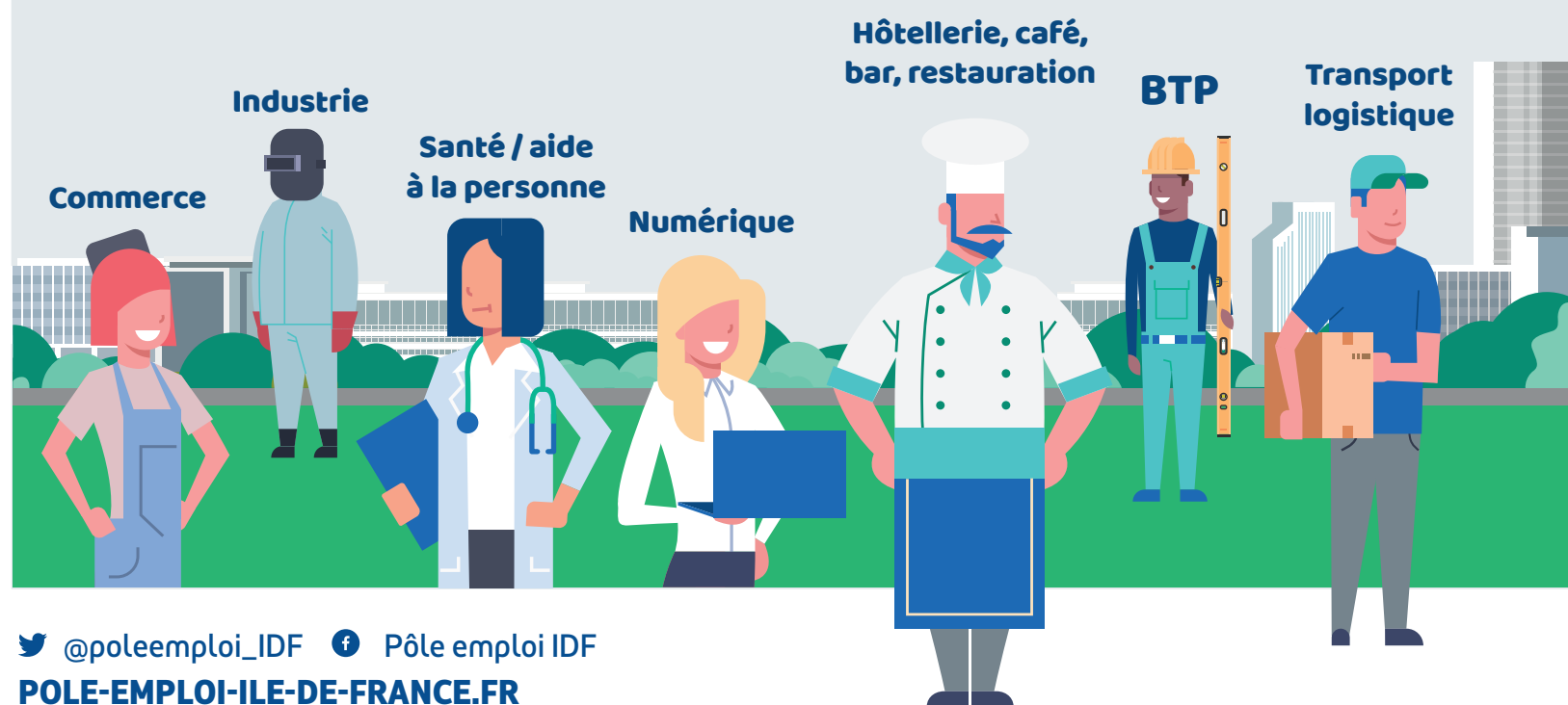
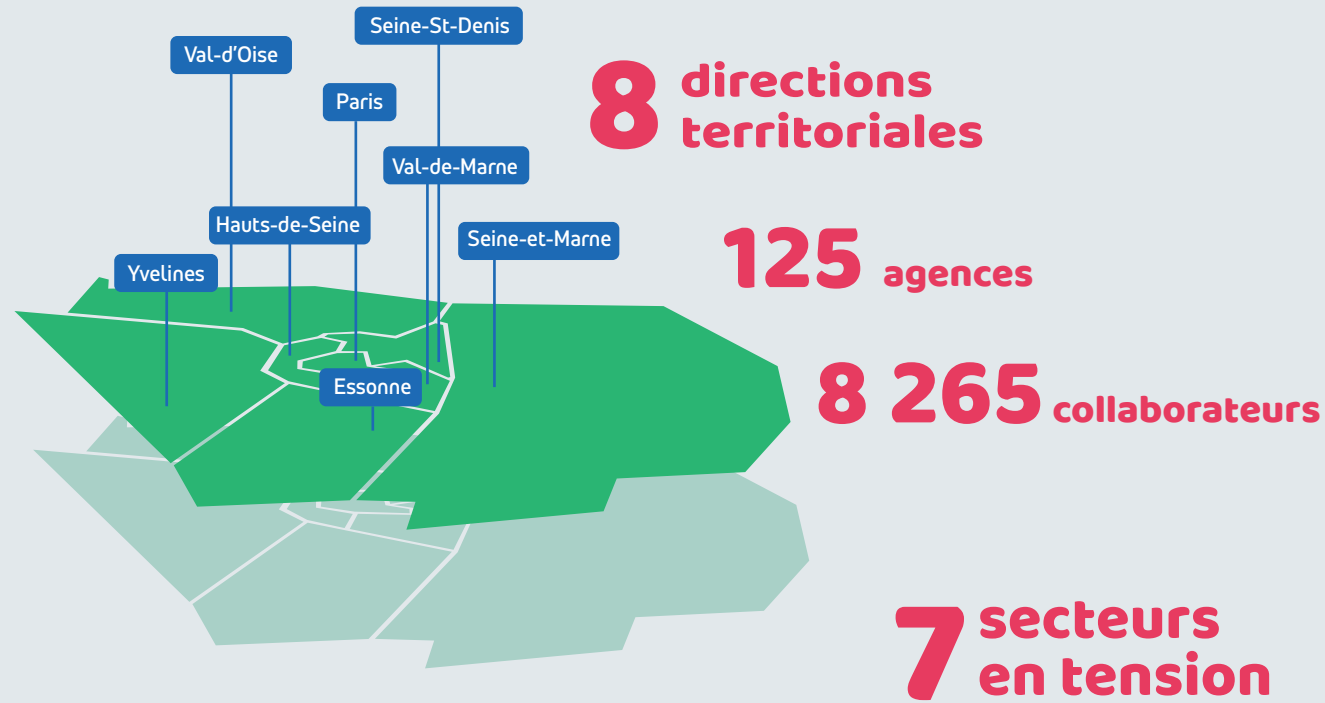


#TousMobilisés

Pôle emploi

Un expert du marché du travail au service des entreprises et des demandeurs d'emploi



@poleemploi_IDF
 Pôle emploi IDF
POLE-EMPLOI-ILE-DE-FRANCE.FR

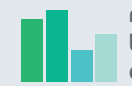


Nous mettons en œuvre les aides et mesures gouvernementales auprès du tissu économique francilien et des demandeurs d'emploi.

Mettre en oeuvre les politiques publiques (CIE, PEC, Emplois francs)

Maîtriser les données

Nous recueillons, traitons et mettons à la disposition de nos publics et partenaires un ensemble de données relatives au marché du travail et à l'indemnisation des demandeurs d'emploi.



Nous accompagnons toutes les personnes dans la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un conseil professionnel, d'une aide à la mobilité ou à l'insertion sociale et professionnelle.

Accueillir et accompagner

Nous indemnisons les ayant-droits pour le compte de l'organisme gestionnaire du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'État.



Indemniser

Experts du marché du travail dont nous suivons au plus près l'évolution, nous collectons les offres des entreprises, les conseillons dans leurs recrutements et les mettons en relation avec les demandeurs.

Prospecter et mettre en relation

Les grandes missions



Accompagnement spécifique
Plusieurs dispositifs d'envergure existent

Le parcours de remobilisation

Ce parcours, jalonné d'actions, s'adresse aux demandeurs d'emploi ayant passé 24 mois sans aucune activité au cours des 27 derniers mois. Il doit permettre au bénéficiaire de regagner confiance en lui, en sa capacité à retrouver un emploi et de proposer des services adaptés à la situation de chacun (immersion, développement de compétences).

L'Accompagnement Intensif des Jeunes / Contrat d'Engagement des Jeunes

Financé par le FSE, l'AIJ accélère et sécurise l'accès à l'emploi durable des jeunes de moins de 30 ans via un parcours en 3 phases (diagnostic / accompagnement / suivi). En Île-de-France, 238 conseillers sont dédiés à cette mission. Depuis novembre, le CEJ propose jusqu'à 500 € par mois pour tous les jeunes de moins de 26 ans sans formation ni emploi depuis plusieurs mois. Ces derniers pourront bénéficier de 15 à 20 h d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Rapprochement Cap emploi / Pôle emploi

Pour favoriser l'activité professionnelle des personnes en situation de handicap, Pôle emploi et Cap emploi ont effectué un rapprochement de leurs services afin de proposer une offre commune via un guichet unique. Ce dernier leur permet de bénéficier des opportunités d'emploi. L'objectif est d'optimiser leur placement en valorisant leurs candidatures auprès des recruteurs.

Les conseillers entreprises

950 conseillers spécialisés dans l'accompagnement des entreprises sont chargés de les guider à travers la gamme de solutions proposées par Pôle emploi, et de les conseiller en partageant des diagnostics nourris par une connaissance approfondie des bassins d'emploi locaux. Grâce à leur espace dédié sur pole-emploi.fr, les employeurs peuvent également gérer directement leurs besoins de recrutement : déposer leurs offres, présenter leur activité et contacter les demandeurs d'emploi répondant aux profils qu'ils recherchent.

Equip'emploi*

Pour mieux accompagner les personnes résidant en Quartier Prioritaire de la Ville, Pôle emploi met en place le dispositif « Equip'emploi ». Un programme en douze mois à destination des publics les plus vulnérables et élaboré en lien étroit avec les entreprises et les partenaires de chaque territoire. En Île-de-France, le dispositif est déployé dans 22 agences. Avec Equip'emploi, les experts de Pôle emploi s'engagent aux côtés des demandeurs d'emploi en situation de vulnérabilité. Résidents QVP, demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, ou encore bénéficiaires de l'obligation d'emploi sont autant de publics éligibles au nouveau dispositif.

* Ce dispositif est financé par le FSE

Nous contacter

3949 pour les demandeurs d'emploi
3995 pour les entreprises

Les agences
Le site pole-emploi.fr

